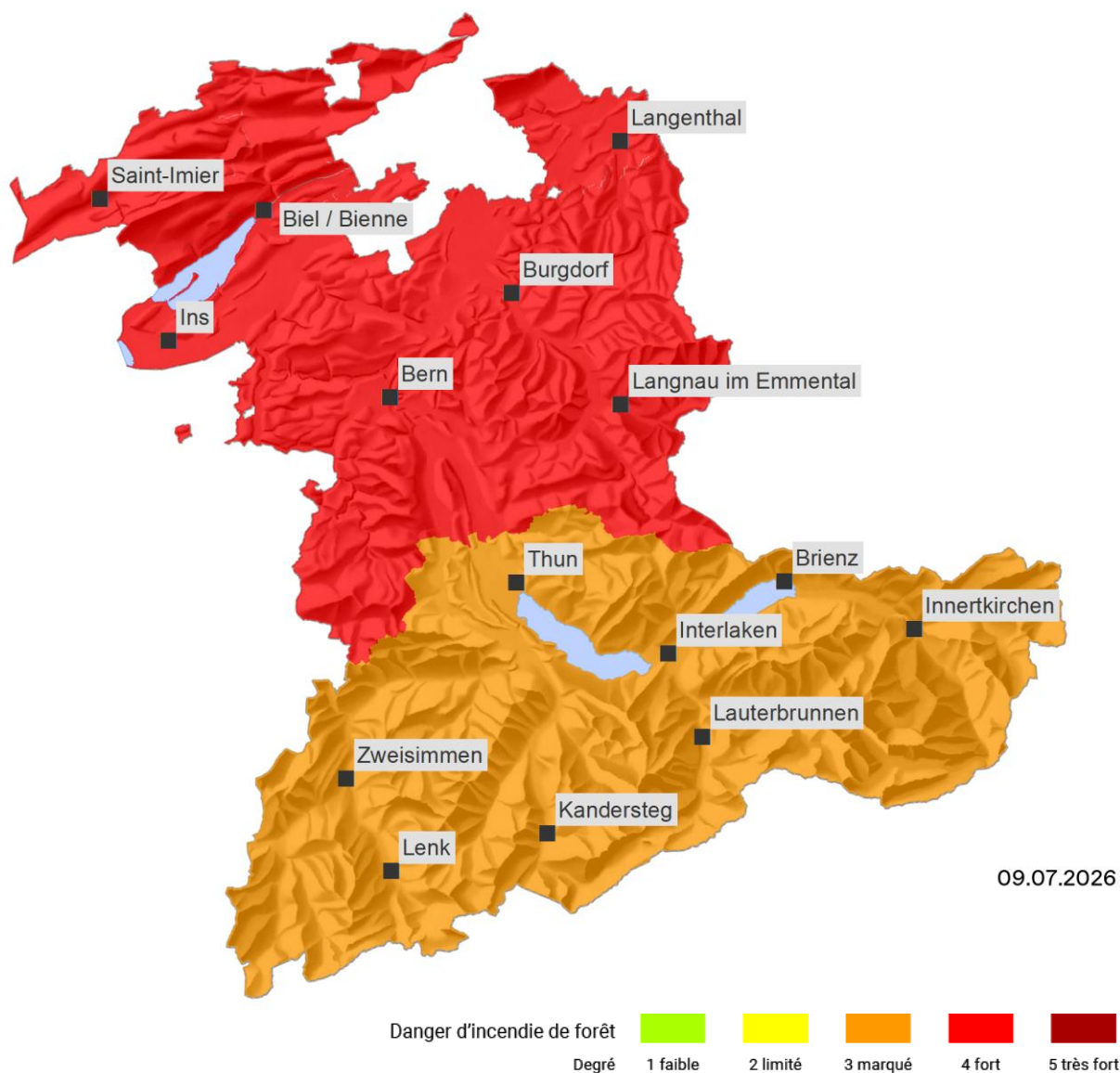




Evaluation du danger d'incendie de forêt valable à partir du 9 juillet 2026 à 12 h

Danger d'incendie de forêt fort dans une grande partie du canton de Berne



Degré de danger

Le danger d'incendie de forêt est qualifié de «fort» (degré 4) dans les régions suivantes du canton de Berne :

- Jura Bernois
- Mittelland
- Préalps

Le danger d'incendie de forêt est qualifié de «marqué» (degré 3) dans la région suivante du canton de Berne :

- Oberland bernois

Consignes de comportement

Dans les régions où le danger d'incendie de forêt est « fort » (degré 4) renoncer par principe à faire du feu en forêt et à proximité de la forêt (50 m de distance). Se conformer impérativement aux instructions des autorités.

Dans les régions où le danger d'incendie de forêt est « marqué » (degré 3) et où il y a du vent, renoncer à faire du feu. Sans vent, n'allumer des feux que dans des foyers fixes (fond bétonné) et avec la plus grande prudence. Éteindre entièrement les braises avant de quitter les lieux. Surveiller en permanence les feux et éteindre immédiatement les flammèches.

Description du danger

Dans les régions où le danger d'incendie de forêt et de broussailles est qualifié de « fort » (degré 4), des incendies peuvent se déclarer facilement. La litière sèche peut s'enflammer très facilement. Dû aux végétaux secs, l'intensité du feu et l'ampleur de sa propagation sont importantes. Le sol brûle sur une grande profondeur, les flammes sont hautes. Le feu peut couvrir dans le sol. Il faut s'attendre à des feux de couronnes dans les peuplements de conifères composés de petits arbres et sur les versants en pente. En cas de vent, des flammèches peuvent se développer parmi des végétaux facilement inflammables et dans les peuplements de conifères.

Attention ! : Le feu peut avoir un comportement dangereux, en particulier dans les peuplements de conifères se trouvant sur des versants en pente. Il peut en effet se propager très rapidement sous l'effet de rafales.

Dans les régions où le danger d'incendie de forêt et de broussailles est qualifié de « marqué » (degré 3), de grands incendies peuvent se développer. La litière sèche peut s'enflammer facilement. La végétation au sol, encore verte, freine la propagation du feu. Les couches inférieures du sol sont sèches. L'intensité et la profondeur du feu devraient être importantes aux endroits où il se propage. Le feu peut couvrir dans le sol. Des feux de couronnes sont possibles dans les peuplements de conifères composés de (petits) arbres isolés ou regroupés ainsi que sur les versants en pente. En cas de vent, des flammèches peuvent se former, en particulier parmi des végétaux facilement inflammables et dans les peuplements de conifères.

Le danger local d'incendie de forêt peut être différent du danger général indiqué. Notamment en cas de vent et aux endroits présentant une partie importante de végétation sèche, le danger d'incendie augmente très rapidement.

Situation générale

Dans le Jura bernois, sur le Plateau et à de nombreux endroits dans la région du Gantrisch et dans l'Emmental, tant la couche de litière que les couches profondes du sol sont sèches ou très sèches. La végétation y montre de plus en plus de signes de stress hydrique, même en forêt. On observe déjà ici et là une chute précoce du feuillage. Les champs et les prairies sont bruns un peu partout. Des petits feux de végétation se sont déclarés sur le Mittelland.

À partir de Thoune, dans l'Oberland bernois, les forêts sont encore vertes. Ici, les précipitations de la semaine dernière ont été nettement plus abondantes et la végétation dispose encore de plus d'humidité, ce qui fait que le danger d'incendie de forêt augmente plus lentement. Mais les sols sont déjà à nouveau secs et leur inflammabilité va continuer à augmenter dans les prochains jours. La végétation au sol est encore verte et l'absence de vents forts limitent la propagation d'un feu dans l'Oberland bernois. Depuis le début de la semaine dernière, aucun incendie n'a été signalé dans l'Oberland bernois.

Evolution et tendance

On prévoit encore des températures supérieures à 30 °C pour les prochains jours. Pour l'instant, les précipitations, sous forme d'orages isolés, ne devraient toucher que l'Oberland bernois. On ne s'attend pas à une amélioration significative de la situation au cours des une à deux prochaines semaines. S'il pleut peu ou pas du tout, on s'attend à ce que le danger d'incendie de forêt dans les zones de basse altitude ou plus ensoleillées de l'Oberland bernois passe au niveau « fort » (niveau 4) au cours de la semaine prochaine.

Évaluation du danger d'incendie de forêt dans les cantons voisins

Le danger d'incendie de forêt pour SO, BL et BS est évalué au niveau 4. LU reste également au niveau 4, tandis que JU est passé au niveau 4 le 8 juillet. FR passera au niveau 4 à partir du 9 juillet à midi. OW est pour l'instant encore au niveau 3.

Tous les cantons voisins, sauf OW (on n'a pas eu d'infos sur leurs intentions), ont déjà pris ou vont prendre un acte législatif interdisant le feu en forêt et à proximité des forêts à partir du 9 juillet.

Incidents particuliers des derniers jours

Plusieurs champs ou prairies en feu dans le Mittelland et deux petits feux de forêt au pied sud du Jura. Aucun incendie signalé dans l'Oberland bernois.

Mesures

Les préfets se prononceront le 9 juillet 2026 sur l'adaptation de l'interdiction de faire du feu en forêt et à proximité des forêts. En cas de modification, la décision sera communiquée conformément à la « stratégie relative à l'interdiction de faire du feu en raison du danger d'incendie de forêt ».

A partir de «marqué» (degré 3), la ligne d'assistance de la Division Dangers naturels (031 636 81 18) est également en service en dehors des heures de bureau.

La prochaine disposition est prévue le 16 juillet 2026.